

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport de situation du Directeur régional sur la mise en oeuvre des approches exposées dans le document *La santé : Nouvelles perspectives*¹ ;

Prenant note de la façon dont les Etats Membres mettent en oeuvre ces concepts dans le cadre des initiatives villes-santé et îles-santé et d'autres initiatives propres aux pays ;

Réaffirmant que la Région considère les approches de *La santé : Nouvelles perspectives* comme sa réponse aux changements mondiaux et sa contribution à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la santé pour tous ;

1. INVITE INSTAMMENT les Etats Membres :

- 1) à continuer à développer des activités intégrées pertinentes qui permettront de réaliser les objectifs de *La santé : Nouvelles perspectives* ;
- 2) à travailler en étroite collaboration avec le Bureau régional afin d'élaborer des ensembles d'indicateurs applicables à la situation sanitaire propre à chaque pays, dans le cadre de l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs régionaux ;

2. PRIE le Directeur régional :

- 1) de continuer à promouvoir au sein de l'Organisation et dans l'ensemble de la Région, chaque fois qu'il en aura l'occasion, les concepts et approches exposés dans le document ;
- 2) de continuer à soutenir la création d'un ensemble pertinent d'indicateurs régionaux et de travailler avec les pays à l'élaboration d'indicateurs propres à chacun d'entre eux ;
- 3) de fournir, chaque fois que cela est possible, un appui technique et financier aux initiatives nationales qui reflètent les priorités énoncées dans *La santé : Nouvelles perspectives* ;
- 4) de présenter un rapport d'activité au Comité régional à sa quarante-huitième session.

Sixième séance, 12 septembre 1996
WPR/RC47/SR/6

¹ Document WPR/RC47/5.